

## Article 21 du Règlement

## REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Français]

### LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES MARITIMES—LE SUPPOSÉ MANQUE DE CONSULTATION DU  
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

**M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent):** Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a encore oublié la région de l'Atlantique. Il y a quelques mois, lorsque le gouvernement avait décidé de répliquer avec un tarif sur les exportations d'arbres de Noël des États-Unis, il n'avait même pas pris la peine de consulter les producteurs de l'Est du Canada où l'exportation d'arbres de Noël représente une industrie de 70 millions de dollars.

Maintenant, l'événement se répète. Le gouvernement n'a aucunement consulté les producteurs de l'Est vis-à-vis de sa tentative de conclure une entente avec les États-Unis respectant le tarif de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre. Et, monsieur le Président, des organisations comme la Maritimes Lumber Bureau sont furieuses. Si cette entente est acceptée par les États-Unis, les Maritimes seront placées dans une situation difficile car déjà les producteurs de notre région ont à payer des redevances plus élevées qu'ailleurs au pays. C'est donc une situation différente dans l'Est qu'ailleurs au pays, mais le gouvernement fédéral n'en tient pas compte et ne prend même pas la peine de nous consulter. C'est tout à fait inacceptable.

\* \* \*

[Traduction]

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

L'EFFET DES MAJORATIONS DU TARIF POSTAL PROPOSÉES SUR  
LES JOURNAUX COMMUNAUTAIRES

**M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka):** Monsieur le Président, les majorations du tarif postal proposées pour le courrier de deuxième classe constituent une grave menace aux journaux communautaires et aux bulletins d'information.

L'éditeur de l'un des hebdomadaires de ma circonscription m'a dit que ses frais d'expédition augmenteront de 3 000 \$ l'an prochain si la proposition est adoptée. Le *Presbyterian Record*, qui a passé un contrat avec un nouvel imprimeur, n'appartient plus à la catégorie du courrier subventionné de deuxième classe et devra affronter des majorations mensuelles de 17 000 \$ ou de 400 p. 100, avec un service de troisième classe. Le *United Church Observer* pourrait également faire face à de formidables majorations postales qui auraient un effet catastrophique sur cette publication d'importance vitale.

J'espère que les dirigeants de la Société canadienne des postes et le gouvernement vont abandonner l'idée de ces majorations draconiennes de tarifs qui menacent l'existence des organes d'information au Canada. On a tort de vouloir combler le déficit des postes en soutirant des fonds de ces entreprises aux budgets minimes.

\* \* \*

### LES ALIMENTS

LA FOOD IRRADIATION ALERT—ON DEMANDE QUE L'ÉTIQUETTE  
DES PRODUITS ALIMENTAIRES IRRADIÉS INDIQUE LE  
TRAITEMENT SUBI

**M. Jim Manly (Cowichan—Malahat—Les Îles):** Monsieur le Président, un bon nombre de mes électeurs partagent les inquiétudes des 12 000 membres environ de la *Food Irradiation Alert*. Ces derniers exigent l'imposition immédiate d'un moratoire sur la vente des produits alimentaires irradiés. Ils trouvent le procédé inquiétant parce que l'irradiation est un sous-produit de l'industrie nucléaire et diminue radicalement les propriétés nutritives essentielles des produits ayant subi ce traitement. Les avis sont encore partagés sur les questions qui se posent au sujet de ce procédé.

Le gouvernement doit au moins faire en sorte que les consommateurs achètent ces produits en connaissance de cause. C'est pourquoi je propose qu'on appose sur les produits alimentaires irradiés une étiquette indiquant clairement l'objet du traitement, les doses absorbées par le produit alimentaire et les sources de radiation ionisante utilisées pour ce procédé.

Les gens ont le droit de savoir si les aliments qu'ils achètent ont été irradiés ou non.

\* \* \*

[Français]

### LE COMMUNISME

L'ÉVOLUTION DU RÉGIME—LES LEÇONS À EN TIRER

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, les médias annonçaient en fin de semaine que le régime communiste de Moscou autorise maintenant ses citoyens à exploiter de petites entreprises. Lénine, le grand chef des socialistes dans le monde, s'était trompé en 1928. On peut dire qu'il a été le grand-père des 29 socialistes canadiens qui sont aujourd'hui devant nous, monsieur le Président. Ce message de retour à l'entreprise privée doit être compris par ces 29 socialistes qui sont députés de cette Chambre. Bientôt les socialistes de cette Chambre qui se financent sur le dos des travailleurs de notre sain régime capitaliste devront expliquer franchement et ouvertement pourquoi les systèmes socialistes ne marchent pas. Les Canadiens demanderont au chef du parti socialiste de clarifier ses positions et, surtout, de tenir le même discours à la grandeur du pays. Le même discours au Québec qu'au Manitoba, le même discours aux francophones qu'aux anglophones.